LA CARTE SIMPLICITÉS

LENET

□ Comment l'obtenir ?

Pour obtenir la carte SimpliCitéS - LE MET', il vous suffit de vous rendre à l'Espace Mobilité avec :

- une pièce d'identité en cours de validité
- une photo d'identité qui vous sera restituée
- 5 € de frais de création pour la carte SimpliCitéS LE MET'
- les justificatifs nécessaires pour les abonnements particuliers :



Abonnement Liberté Mensuel -50% : l'attestation CMU Sécurité Sociale en cours de validité vous sera demandée.



Pour les élèves de plus de 16 ans : justificatif de l'établissement fréquenté. En fonction des revenus de votre foyer, réductions possibles de -25%, -50% ou -75% sur l'abonnement Scol' annuel illimité (sur présentation de justificatifs «Quotient Familial» délivré par la CAF ou CCAS) : Scol' annuel -25% pour un QF compris entre 477€ et 700€; Scol' annuel -50% pour un QF compris entre 381€ et 476€; Scol' annuel -75% pour un QF inférieur ou égal à 380€.



Justificatif de l'établissement fréquenté + justificatif d'attribution définitive de bourse pour les abonnements ETUD' Boursier.



Justificatif d'identité et de domiciliation dans une commune de Metz Métropole datant de moins de 3 mois.

Pour toute souscription d'un abonnement annuel (1) par prélèvements, un RIB sera demandé.

COMMENT UTILISER LA CARTE SIMPLICITÉS?

Pour utiliser la carte SimpliCitéS - LE MET', vous devez la "charger" d'un abonnement ou d'un titre de transport de la gamme LE MET'. À chaque montée dans un véhicule, vous présenterez votre carte, protégée dans son étui, devant le valideur, y compris en correspondance.

(1) Les abonnements annuels peuvent être payés au comptant ou par prélèvements automatiques. Ils sont délivrés uniquement à l'Espace Mobilité LE MET'. N'oubliez pas de vous munir d'un Relevé d'Identité Bancaire pour tout paiement par prélèvements et de votre carte SimpliCitéS pour tout renouvellement d'abonnement.

PRIME TRANSPORT

50%

du prix de votre abonnement remboursé par votre employeur!

Selon décret n°2008-1501 du 30/12/08. Renseignements auprès de votre employeur.

Toutes vos documentations commerciales sont disponibles à l'Espace Mobilité Place de la République - Metz

N° Vert 0 800 00 29 38

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

l'Espace Mobilité est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

Du 14/07 au 15/08, l'Espace Mobilité est ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 17h



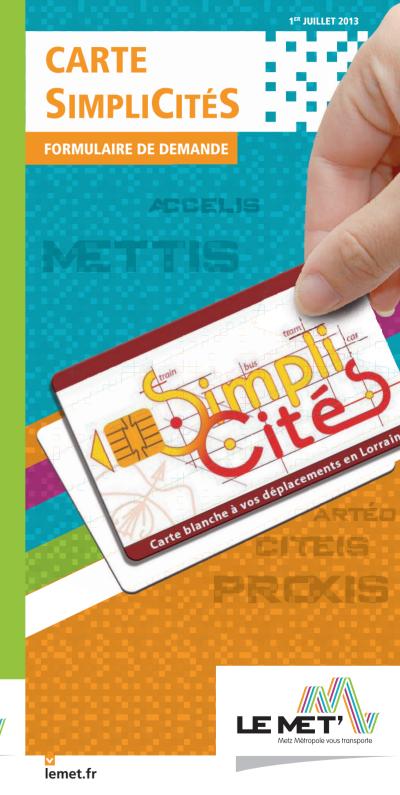
Services associés au transport de voyageurs - NF298 Agence commerciale LE MET' www.margue-nf.com

lemet.fr



LE MET?

Metz Métropole vous transporte



Ce fascicule est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Lorraine avec le Fonds européen de développement régional.

VOYAGER EN LORRAINE

SIMPLICITÉS EN PRATIQUE



PLUS PRATIQUE

Personnelle, votre carte sans contact SimpliCitéS vous permet de charger tous les produits tarifaires LE MET' ainsi que les titres des réseaux de transport de Lorraine.

Chargée d'un titre LE MET', elle seule vous permet de voyager sur le réseau TER Métrolor entre les gares d'Ars-sur-Moselle < > Metz-ville et Woippy < > Metz-ville. Les Billets Sans Contact LE MET' et les anciennes cartes Pass' Bus TCRM ne sont pas acceptés sur ces lignes.



PLUS SOUPLE

Vendue 5 €, elle est à renouveler au bout de 10 ans. En cas de perte ou de vol, votre carte peut être bloquée sur simple demande de votre part à un agent commercial de l'Espace Mobilité.



PLUS DURABLE

En plus des titres et abonnements du réseau LE MET', votre carte SimpliCitéS - LE MET' peut être chargée avec les titres :

- réseau ferroviaire : TER Métrolor
- réseau départemental de Moselle : TIM
- réseaux de transport urbains et suburbains de Nancy : STAN, SIT et SUB
- réseau départemental de Meurthe-et-Moselle : TED
- réseau urbain de la Communauté d'Agglomération d'EPINAL : SITAS
- réseau urbain de la Communauté de Communes de Pont-à-Mousson
- réseau intercommunal du Grand Longwy
- réseau de la Communauté d'Agglomération de Forbach : Forbus



PLUS MODERNE

Vous possédez une carte SimpliCltéS d'un autre réseau partenaire ? Rendez-vous à l'Espace Mobilité où vous pourrez la faire charger d'un titre LE MET'!

A compter d'octobre 2013, vous pourrez recharger votre carte SimpliCitéS - LE MET' sur la boutique en ligne : **boutique.lemet.fr**

Pour être valable, votre carte doit être chargée des

Pour etre valable, votre carte doit etre chargee des titres de transport adaptés à vos déplacements et validée à chaque montée (même en correspondance).

☑ OÙ CHARGER MA CARTE SIMPLICITÉS - LE MET'?

- > À l'Espace Mobilité Place de la République Metz qui dispose d'un Distributeur Automatique de Titres
- > Chez les dépositaires, commerçants agréés LE MET' (liste sur lemet.fr)
- > Aux Distributeurs Automatiques de Titres des stations METTIS (dès octobre 2013)
- > Sur la boutique en ligne boutique.lemet.fr (dès octobre 2013)

COMMENT OBTENIR UN DUPLICATA?

En cas de vol, perte ou détérioration, une nouvelle carte vous sera fournie sur présentation d'une pièce d'identité (coût de cette opération 5 €)

Une nouvelle photo d'identité pourra vous être demandée.

« Les conditions générales d'utilisation sont disponibles sur simple demande à l'Espace Mobilité »



FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE SIMPLICITÉS



Collez ici (pas d'agrafe, pas de scotch) votre photo d'identité couleur.

Format:

Sur fond clair

Non utilisée, non scannée, non photocopiée

Merci d'écrire en lettres majuscules et de préférence en noir.

□ M. □ Mme □ Mlle
Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Adresse e-mail* :
Numéro de téléphone* :
Numéro de portable* :
Avez-vous déjà une carte SimpliCitéS ? 🗖 oui 📮 non
☐ Cochez la case ci-contre si vous nous autorisez à conserver votre photographie dans notre base de données.
□Cochez la case ci-contre si vous nous autorisez à utiliser vos données à but de statistique ou commercial.
Fait à :
Le :
Signature (Pour les mineurs, signature du représentant légal)

Pour bénéficier des tarifs préférentiels, n'oubliez pas de joindre toutes les pièces justificatives (liste au dos).

Conformément à l'art. 34 de la loi «Informatique et liberté», vous disposez d'un droit d'accès de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

